

Réunion du bureau
Vendredi 26 Février 2010
chez Aurore Moutier

Présents : Betty Greffet, Charles Jodoin-Keaton, Bénédicte Kermadec, Aurore Moutier, Maggie Perlado et Julie Perriollat

Présidente de séance : Maggie

Modératrice : Betty

Rédaction du CR : Julie

1 - Etat des lieux 2009 sur les conditions d'embauche sous USPA ::

Trop peu de témoignages pour l'instant (19 exactement) pour dégager une « tendance 2009 ».

Suite : Julie relance l'appel à témoignage sur Cris, pour avoir bilan à l'AG.

2 - Brochure sur la Transmission des savoirs :

Cette brochure a enfin trouvé son existence auprès de « l'inter-associations ».

Chaque asso ne disposant que d'un nombre réduit d'exemplaires, LSA décide d'en faire réimprimer afin que chaque membre en ait plusieurs en sa possession : à faire circuler autour de nous et à distribuer aux directeurs de production.

Nous avons un devis de 425 euros pour 500 exemplaires (cf devis Ben), avec couverture en couleur et intérieur en N&B.

Question : Nathalie, est-ce que LSA peut se le permettre ? Si oui, Bénédicte s'occupe de l'impression.

3 - A propos de la carte professionnelle...

Suite au débat lancé sur Cris, on décide de retirer cette réflexion de l'ordre du jour de l'AG et de la remplacer par un atelier qui sera organisé sous peu : sous quelle forme remplacer la carte du CNC (qui n'existe plus depuis quelques mois) ?

Plusieurs d'entre nous enquêtent sur les « modes opératoires » à l'étranger... ces témoignages seront précieux à notre réflexion ! (Pour l'instant Maggie et Sylvie cherchent du côté de l'Espagne, Charles au Canada, Dominique aux USA et en Angleterre)

Suite : Joëlle a proposé sur Cris qu'on organise une réunion avec les techniciens des différentes branches professionnelles qui siégeaient en commission au CNC.

A suivre ? A décider à l'atelier.

4 - Charte déontologique et éthique :

Sa rédaction est terminée, elle s'adresse aux membres de l'association.

Suite Nous proposons de voter cette charte à l'AG et de la mettre sur le site.

Dans un second temps, organisation d'un atelier pour rédiger une nouvelle destinée aux personnes extérieures à l'asso, notamment les directeurs de production.

5 - Refonte du site internet.

Charles souligne le volume de travail impliqué par le suivi du site.

Une refonte du site signifie que les Relais web pourront eux-mêmes apporter les modifications : mise à jour des documents et des CV des membres.

D'après un devis proposé par Karen, le coût s'élèverait à environ 1.000€, devis qui inclurait une formation courte pour les Relais web afin de leur apprendre à effectuer les mises à jour.

Cette refonte n'interviendra en rien sur l'esthétique du site, la présentation sera simplement « plus aérée ».

Nathalie a donné son aval pour cette dépense, les Relais web s'organiseront.

6 - Femis.

Raoul Peck en est le Président depuis quelques semaines.

Betty l'a rencontré et a évoqué le désir de LSA d'intervenir auprès des scriptes durant leur cursus pour parler des conditions « réelles » du marché du travail, lors d'une journée de « professionnalisation ». Il était à l'écoute : la balle est dans notre camp !

Suite : Betty prend rendez-vous avec Raoul Peck pour mettre sur pied cette intervention. Il faudra aussi reparler avec lui du cadre des stages conventionnés, et pourquoi pas suggérer que le diplôme des scriptes soit un peu retardé pour leur laisser le temps de faire un stage conventionné entre la fin de leurs travaux au sein de l'école et l'obtention de leur diplôme.

7 - Vocabulaire...

Dans l'annexe des Salaires minima des techniciens, le SNTPCT indique toujours « script-girl ».

Charles se charge d'écrire au syndicat pour corriger cela.

8 - Liste Cris et chuchotements :

La liste a été le lieu d'échange véhéments ces derniers temps, ce qui nous pousse à repenser son fonctionnement et évoquer la création d'un forum de discussion.

Après une longue discussion et un vote du Bureau, nous laissons de côté l'idée de forum. Non seulement il faudrait un modérateur au sein de LSA, ce qui représente un travail fou, mais aussi la création d'un espace de discussion supplémentaire est sans doute de trop. Pour continuer à partager nos points de vue, il nous semble que **l'utilisation de la liste doit être plus organisée, plus rigoureuse.**

Par exemple :

Veiller à faire « répondre » lorsque l'on réagit à un mail. Nous pourrions alors suivre facilement, grâce à l'intitulé, les différentes étapes du débat.

Comme nous sommes nombreux à lire les mails sur Cris, nous nous devons de nous y exprimer clairement, parfois avec fougue mais toujours avec courtoisie.

Ne pas hésiter à répondre directement à la personne concernée, pour éviter l'engorgement de la liste, notamment pour répondre « je suis d'accord avec toi ».

Pour conclure, nous devrions faire preuve de plus de discernement et toujours réfléchir à l'intérêt de notre intervention dans la discussion...

Pour poursuivre cette réflexion, Charles interviendra à l'AG à ce propos, et mènera ultérieurement la rédaction d'une «notice » de cette liste, lors d'un prochain atelier.

9 - LSA : réseau d'emploi ?

Ce point sera évoqué en deuxième partie d'AG-(en interne).

Pour une discussion constructive, il convient de rappeler que, à la création de LSA, on a toujours mis en avant que l'association ne serait pas un « réseau d'emploi », et que c'est la raison pour laquelle nous ne ferions pas apparaître sur le site nos disponibilités.

10 – Election des membres du bureau :

En 2009, le bureau était composé de 14 personnes, ce qui nous a paru trop, notamment quand il faut attendre la réponse de chacun d'entre nous.

A l'AG cette année : Vote pour un bureau de 12 personnes, dont une troisième personne comme Relais web pour une actualisation plus régulière du site .

Personne ne s'est encore présenté pour la co-présidence avec Marie-Flo.

Suite : Marie-Flo, en tant qu'actuelle Présidente, fera un mail de relance sur Cris, avant l'AG.